



A.G.E.M.A.R. ECOLE D'APPRENTISSAGE MARITIME

1, rue de la Poste - B.P. 26 - 97821 LE PORT CEDEX
Tél. : 0262 42 00 61 - Fax : 0262 43 50 88

SIRET N° 399 519 396 00010 - N° URSSAF 319210 - CODE APE 8559 B - Compte CEPAC IBAN : FR76 1131 5000 0108 0151 4778 639

CERTIFICAT D'APTITUDE A L'EXPLOITATION DES EMBARCATIONS ET DES RADEAUX DE SAUVETAGE CAEERS

Cette formation vise à former tout aspirant marin aux techniques de survie sur des embarcations ou des radeaux de sauvetage ou des canots de secours après sa mise à l'eau et aux gestes qui sauvent suivant le référentiel Arrêté du 26 juillet 2013 relatif à la délivrance du certificat d'aptitude à l'exploitation des embarcations et radeaux de sauvetage

	Effectif par session : 9 mini – 20 maxi	Formation présentielle Pas accès handicapé	Durée : 30 h
Tarif :	S'informer auprès du secrétariat 0262 42 00 61 fc.eamr@gmail.com		
Profil :	Tout candidat (demandeur d'emploi, salarié) exerçant le métier de marin professionnel et tout marin dont la fonction à bord du navire exige la possession du CAEERS		
Prérequis :	<ul style="list-style-type: none">- Certificat médical valide certifié par le médecin des gens de mer- En cas d'handicap, ce sera au médecin des gens de mer de valider le candidat. En cas de refus, ce dernier peut se renseigner auprès de MDPH et/ou de l'assistante sociale des marins pour connaître les opportunités possibles (Réfèrent Handicap : M. S.OUADRANI).- Avoir 18 ans à l'entrée de la formation- Être titulaire d'une CFBS en cours de validité		
Débouchés :	<ul style="list-style-type: none">- Formation permettant d'exercer à bord d'un navire de commerce ou de plaisance		
Qualité :	Pour l'année 2021, Moyenne des notes globales de satisfaction des stagiaires concernant la formation : 18/20 Taux de réussite : 100 %		



Les formations de l'Ecole d'Apprentissage Maritime sont cofinancées par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Social Européen.

Programme : défini à l'annexe 1 de l'arrêté du 26 juillet 2013 relatif à la délivrance du certificat d'aptitude à l'exploitation des embarcations et des radeaux de sauvetage, des canots de secours et des canots de secours

Objectifs :

Les compétences attendues après cette formation sont les suivantes :

- **Assurer la sécurité** des personnes, **réduire le facteur risque humain, sauver des vies humaines**
- **Prendre la responsabilité** d'une embarcation ou d'un radeau de sauvetage ou canot de secours pendant et après sa mise à l'eau
- **Faire fonctionner** le moteur d'une embarcation de sauvetage
- **Encadrer** les survivants
- **Gérer** les embarcations et radeaux après abandon du
- **Utiliser les dispositifs de repérage**, y compris de communication, signalisation et engins pyrotechniques
- **Apporter les premiers secours** aux survivants

Contenu :

Enseignements théoriques (12h)

1. Prendre la responsabilité d'une embarcation, d'un radeau de sauvetage ou d'un canot de secours pendant et après sa mise à l'eau

- 1.1. Prendre conscience de l'importance des exercices et savoir décrire le cadre réglementaire
 - Rappel des différentes situations d'urgence, signaux d'alarme et rôle d'appel, exigences de la convention SOLAS et des textes réglementaires associés
- 1.2. Décrire la construction et l'armement des embarcations, des radeaux de sauvetage et des canots de secours
 - Les caractéristiques, la construction et l'armement :
 - Des différents types d'embarcations de sauvetage y compris les embarcations totalement ou partiellement fermées
 - Des canots de secours et des moyens de récupération de type MOR
 - Des différents types de radeaux de sauvetage y compris les radeaux associés à des moyens d'évacuation maritime de type toboggan ou chute verticale
- 1.3. Reconnaître les différents types de dispositifs utilisés pour la mise à l'eau des embarcations des radeaux de sauvetage et des canots de secours
 - Les bossoirs d'embarcations, les dispositifs de mise à l'eau par chute libre, les bossoirs de radeaux et les, dispositifs de largage automatique, les bossoirs de canots de secours
- 1.4. Comprendre les méthodes de mise à l'eau et de récupération des embarcations et des canots de secours, avec ou sans erre, y compris en mer agitée
 - Importance de la bosse, dispositif de prévention des chutes, élingues de maintenance, élingues de gros temps
- 1.5. Comprendre les méthodes de mise à l'eau des radeaux de sauvetage, associés ou non à un système d'évacuation maritime (chute verticale, toboggan) y compris par mer agitée
 - Mise à l'eau par jet à la mer, mise à l'eau par bossoir, dispositif de largage à distance
- 1.6. Être conscient des dangers associés à l'utilisation des dispositifs de largage en charge



Les formations de l'École d'Apprentissage Maritime sont cofinancées par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Social Européen.

- Accidentologie des embarcations de sauvetage, différences entre systèmes de largage en charge et sans charge, utilité et principe de fonctionnement de la sécurité hydrostatique
- 1.7. Avoir connaissance des procédures d'entretien

2. Faire fonctionner le moteur d'une embarcation de sauvetage

- 2.1 Connaître les méthodes de mise en marche et le fonctionnement d'un moteur d'embarcation de sauvetage et ses accessoires
- Procédure de démarrage normal et en secours, procédures d'entretien, principales défaillances et actions correctives possibles, utilisation d'un extincteur d'incendie

3. Encadrer les survivants et gérer les embarcations et radeaux de sauvetage après l'abandon du navire

- 3.1 Connaître les mesures à prendre immédiatement après l'abandon du navire
- Éloignement du danger, utilisation de l'ancre flottante, récupération des naufragés, traitement des blessés, prise des antinauphiques
- 3.2 Connaître les mesures augmentant les chances de survie à long terme
- Veille visuelle et auditive, allocation des vivres et de l'eau dans les embarcations et radeaux de sauvetage, mesures prises pour faciliter au maximum le repérage et la localisation des embarcations et radeaux de sauvetage
- 3.3 Expliquer la manœuvre des embarcations et radeaux de sauvetage y compris par gros temps
- Choix et tenue de l'allure et du cap, importance de l'ancre flottante, utilisation de canots de secours et d'embarcations de sauvetage à moteur pour rassembler les radeaux et récupérer les survivants et les personnes à l'eau, échouage des embarcations et radeaux de sauvetage
- 3.4 Comprendre les méthodes de sauvetage par hélicoptère
- Organisation de la recherche et du sauvetage, moyens de détection et de communication des aéronefs, mesures à prendre en cas d'évacuation à partir du navire ou d'un moyen de sauvetage, moyens d'évacuation
- 3.5 Prendre conscience des effets de l'hypothermie et sa prévention
- Les dangers de l'immersion en eau froide, les moyens de protection thermique et leur utilisation, traitement d'un naufragé souffrant d'hypothermie

4. Utiliser les dispositifs de repérage, y compris les dispositifs de communication et de signalisation et les engins pyrotechniques

- 4.1 Identifier les engins de sauvetage radioélectriques transportés à bord des embarcations et radeaux de sauvetage et expliquer leur fonctionnement (SART, RLS, VHF SMDSM et aéronautique),
- 4.2 Identifier les engins pyrotechniques de signalisation transportés à bord des embarcations et radeaux de sauvetage, expliquer leurs caractéristiques et précaution d'emploi,
- 4.3 Connaître les signaux de détresse

5. Donner les premiers secours aux survivants (cf formation médicale EM1)

Exercices pratiques (18 h)

1. Prendre la responsabilité d'une embarcation, d'un radeau de sauvetage ou d'un canot de secours pendant et après sa mise à l'eau

- 1.1. Redresser un radeau de sauvetage renversé tout en portant une brassière de sauvetage (si non réalisé pendant la formation TIS)
- 1.2. Interpréter l'ensemble des inscriptions figurant sur les embarcations et radeaux de sauvetage y compris celles relatives au nombre de personnes qu'ils sont censés recevoir
- 1.3. Préparer et mettre à l'eau en toute sécurité les embarcations de sauvetage



- 1.4. Préparer et mettre à l'eau en toute sécurité les radeaux de sauvetage
 - a) Radeau par jet à la mer
 - b) Radeau sous bossoir
 - 1.5. Donner les ordres corrects pour mettre à l'eau des embarcations et radeaux de sauvetage et y embarquer, pour s'éloigner rapidement du navire, manœuvrer les embarcations et radeaux de sauvetage et débarquer les personnes
 - 1.6. Utiliser les dispositifs de largage en charge et sans charge
 - 1.7. Réenclencher correctement les dispositifs de largage en charge et sans charge
 - 1.8. Récupérer en toute sécurité les embarcations et radeaux de sauvetage et les canots de secours
- 2. Faire fonctionner le moteur d'une embarcation de sauvetage**
- 2.1. Faire démarrer et fonctionner un moteur intérieur installé à bord d'une embarcation de sauvetage ouverte ou fermée
- 3. Encadrer les survivants et gérer les embarcations et radeaux de sauvetage après l'abandon du navire**
- 3.1. Ramer et barrer et gouverner au compas
 - 3.2. Manœuvrer une embarcation un canot de sauvetage pour récupérer un homme à la mer
 - 3.3. Utiliser les différents éléments de l'armement des embarcations et radeaux de sauvetage
- 4. Utiliser les dispositifs de repérage, y compris les dispositifs de communication et de signalisation et les engins pyrotechniques (si non réalisé pendant la formation TIS)**
- 4.1. Gréer le matériel destiné à faciliter le repérage
 - 4.2. Utiliser le matériel radioélectrique portable pour embarcations et radeaux de sauvetage
 - 4.3. Utiliser le matériel de signalisation, y compris les engins pyrotechniques
- 5. Exercice pratique relatifs à la compétence « donner les premiers secours aux survivants »**
- 5.1. S'occuper des blessés pendant et après l'abandon du navire en utilisant le matériel de premier secours et les techniques de réanimation

Exécution :

Intervenants :

- Référent pédagogique et handicap : M. Sami OUADRANI
- Formateur(s) habilité(s) à l'enseignement du MEDICAL 1
- Formateurs pour adulte, experts en formation de sécurité et de survie, titulaires des attestations de formation et des certificats TIS et CAEERS

Moyens pédagogiques :

- Formations dispensées en centre, en présentiel et dans différentes salles et lieux selon les besoins respectifs des modules (salle équipée de matériel médical, brancards, trousse de premiers secours, mannequins ... [EM1], salle standard équipée de tableau, paperboard et PC pour les cours théoriques, Centre de survie et milieu marin (pleine mer) pour les exercices techniques de survie [TIS]).
- Les combinaisons d'immersion sont fournies durant la formation.



Évaluations :

- Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret n°2015-1575
- Avoir suivi, participé aux modules de formation
- Avoir atteint les normes de compétences minimales requises
- La formation en matière de techniques individuelles de survie est validée lorsque le candidat a démontré qu'il a atteint la norme de compétence minimale requise prévue au tableau A-VI/2-1 du code STCW, tant en connaissances théoriques (Un QCM de 10 questions - score minimum de 7/10) qu'en compétences pratiques (exercices correctement réalisés)

Modalité d'obtention

L'obtention du diplôme est conditionnée par la validation de la totalité des modules.

Délivrance d'une attestation par module.

Ces attestations sont à enregistrer auprès des Affaires Maritimes de La Réunion pour obtenir un diplôme.

Durée de validité

Certificat soumis à une revalidation quinquennale.

Délivrance du titre :

Le CAEERS est délivré à tout(e) candidat(e) justifiant :

- de l'ensemble des attestations de succès aux modules CAEERS,
- justifiant de 6 mois de navigation accomplie à minima,
- titulaire d'un certificat d'aptitude médicale à la navigation en cours de validité



Les formations de l'École d'Apprentissage Maritime sont cofinancées par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Social Européen.